



---

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 28 MAI 2019

---

#### Présences :

M<sup>me</sup> Laurie Guité-Bernard, substitut  
M<sup>me</sup> Ariane Duguay  
M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers  
M<sup>me</sup> Nathalie Latreille, substitut  
M<sup>me</sup> Judith Le Blanc, substitut

M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme  
M. Éric Melançon  
M<sup>me</sup> Geneviève Nolet  
M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu

#### Absences :

M<sup>me</sup> Annik Boulet  
M<sup>me</sup> Carmen Cloutier  
M<sup>me</sup> Marie-Eve Demers

M<sup>me</sup> Hakima Laassara  
M<sup>me</sup> Marjolaine Labelle Robert  
M<sup>me</sup> Anik Vallée

#### 1. Ouverture de l'assemblée

M. Éric Melançon, président, ouvre l'assemblée à 19 h 15.

#### 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-1819-05-046 Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'adopter l'ordre du jour avec l'ajout suivant :

##### 6.3.7 Rentrée scolaire

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc.

Proposition adoptée à l'unanimité.

#### 3. Lecture et adoption du procès-verbal (documentation jointe)

CE-1819-05-047 Il est proposé par M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme d'adopter le procès-verbal de la rencontre du 23 avril 2019 tel qu'il a été déposé.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers informe les membres que nous sommes toujours en attente de la décision quant à la deuxième récréation.

Le code de vie sera déposé tel quel, sauf un changement d'horaire possible pour l'école et le service de garde s'il y a ajout d'une deuxième récréation.

Calendrier scolaire 2019-2020

Le calendrier scolaire est disponible sur notre site Internet.  
Nous précisons les journées pédagogiques :

6 décembre 2019	bassin
21 février 2020	école
15 juin 2020	école

5. Questions du public

Aucun public.

6. Sujets courants :

6.1. Information du président

6.1.1. Courrier

- Visites scolaires lors des olympiades québécoises des métiers et des technologies
- Sportplex (camp d'été)

6.2. Information du représentant du comité de parents

M<sup>me</sup> Hakima Laassara est absente à cette rencontre.

6.3. Information de la direction

6.3.1. Organisation scolaire 2019-2020

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente l'organisation scolaire prévue pour l'an prochain :

	Groupes	Transferts possibles
Précolaire	4	10 élèves de NDA

1 <sup>er</sup> cycle	6 *	
2 <sup>e</sup> cycle	6 *	
3 <sup>e</sup> cycle	5	multiâge?
GAER	2	

\* Groupe multiâge

De plus, la Commission scolaire a annoncé l'ouverture d'un deuxième groupe de GAER (éveil à la réalité) à l'école de la Rive. Ce sont 7 élèves de 5 ans autistes. Il y aura une rencontre d'information pour les parents de ces élèves le 25 juin prochain.

### 6.3.2. Modification à la grille-matières 2019-2020

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente la nouvelle grille-matières en raison de l'ajout d'un deuxième groupe en GAER.

De plus, les élèves de maternelle auront de l'éducation physique toute l'année.

CE-1819-05-048

Il est proposé par M<sup>me</sup> Judith Le Blanc d'approuver la grille-matières 2019-2020 telle que présentée.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Natacha Léonard-Lapalme.

Proposition approuvée à l'unanimité.

### 6.3.3. Rentrée progressive

M<sup>me</sup> Ariane Duguay présente l'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de maternelle pour l'année scolaire 2019-2020.

27 août 2019

Rencontre de parents

29 août au 4 septembre 2019

Rentrée progressive

*L'horaire sera envoyé aux parents par la poste au mois de juillet.*

5 septembre 2019

Début de l'horaire régulier

L'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de GAER n'est pas encore déterminé.

CE-1819-05-049

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'approuver l'horaire de la rentrée progressive pour les élèves de maternelle qui se déroulera sur 4 jours, soit du 29 août au 4 septembre inclusivement. La première journée de classe régulière sera donc le 5 septembre 2019.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Nathalie Latreille.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.4. Activité de fin d'année

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente les activités prévues pour souligner la fin de l'année scolaire.

18 juin 2019 Olympiades

20 juin 2019 Étoiles de l'année

Tirage d'un vélo (caisse scolaire)

Remise des diplômes et bal des finissants pour les élèves de 6<sup>e</sup> année en soirée

21 juin 2018 Activité de bulle soccer et plusieurs autres activités et/ou kiosques dans la cour d'école ou en classe en cas de pluie. Aucuns frais pour les parents. Les activités seront payées à l'aide des projets spéciaux (montant facultatif de 10 \$ des parents). Dîner régulier servi à la cafétéria. Collation payée par la bourse du Président (plateaux de fruits et légumes préparés par l'OPP).

CE-1819-05-050

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay d'approuver les activités de fin d'année.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Laurie Guité-Bernard.

Proposition approuvée à l'unanimité.

#### 6.3.5. Budget du conseil d'établissement 2019-2020 (adoption) (dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget du conseil d'établissement pour l'année scolaire 2019-2020.

Considérant que le budget du conseil d'établissement est dépendant de celui de l'établissement;

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter son budget en conformité à l'article 66 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Il est proposé par Éric Melançon, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2019-2020 du conseil d'établissement tel que déposé par le président ou la présidente du conseil d'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 400 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Jennifer Veilleux-Mathieu.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.6. Budget initial de l'école de la Rive 2019-2020 (adoption)  
(dépôt sur place)

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers présente le budget de l'école de la Rive pour l'année scolaire 2019-2020.

M<sup>me</sup> Deslauriers informe les membres que certains travaux ont été faits pour le parc-école, soit l'ajout de paillis, l'installation d'un panier de basket, d'un jeu de ballon, d'une glissoire. Par contre, certains travaux sont en attente d'approbation de la Ville.

Considérant que le conseil d'établissement doit adopter le budget de l'établissement en conformité à l'article 95 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant l'article 275 de la Loi de l'instruction publique;

Considérant la politique et les règles de répartition des ressources;

Considérant que le budget du conseil d'établissement a été adopté;

Considérant que le budget du service de garde a été adopté, s'il y a lieu;

Il est proposé par M. Éric Melançon, membre du conseil d'établissement, d'adopter le budget 2019-2020 de fonctionnement et d'investissement tel que déposé par la direction de l'établissement prévoyant des dépenses égales aux revenus de l'ordre de 256 460 \$ et annexé à cette résolution; le tout sous réserve de l'approbation du conseil des commissaires de la commission scolaire tel que prévu à l'article 276 de la LIP.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Ariane Duguay.

Proposition adoptée à l'unanimité.

6.3.7. Rentrée scolaire

M<sup>me</sup> Chantal Deslauriers informe les membres qu'il y aura une rencontre de parents le 27 août 2019, lors des journées pédagogiques. Les parents sont invités, sans les enfants, à venir rencontrer les enseignants et déposer le matériel scolaire de leur enfant. Nous tiendrons également l'assemblée générale des parents et procéderons au lancement officiel du projet éducatif.

6.4. Information de la responsable du service de garde

M<sup>me</sup> Annik Boulet, responsable du service de garde, est absente à cette rencontre.

6.5. Information des enseignants

Aucune information des enseignants à traiter.

7. Points en consultation :

Aucun point en consultation à traiter.

8. Autres sujets :

Aucun autre sujet à traiter.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 19 juin 2019, à 18 h, au restaurant Au Vieux Duluth. Le budget du conseil d'établissement sera donc utilisé afin de remercier les membres pour leur implication tout au long de l'année.

Un courriel sera envoyé à tous les membres afin de confirmer la réservation.

M<sup>me</sup> Geneviève Nolet fera à la réservation.

10. Levée de l'assemblée

CE-1819-05-053

Il est proposé par M<sup>me</sup> Ariane Duguay de lever l'assemblée à 20 h 15.

Proposition secondée par M<sup>me</sup> Laurie Guité-Bernard.

Proposition adoptée à l'unanimité.

---

Signature du président

---

Signature de la directrice

/gen  
2019 06 08

Procès-verbal du 2019 05 28.doc